

le sujet du tableau 6 à la page 857 de l'Annuaire de 1932; on peut y voir que le grec et l'allemand sont délaissés et la forte proportion étudie le français et le latin. L'«Aperçu Annuel sur l'Éducation au Canada, 1934» indique en détail les fluctuations constatées à cet égard dans les différentes provinces depuis quelques années.

Instruction professionnelle et technique.—L'inclusion de cours d'ordre professionnel et technique dans les programmes des écoles secondaires a été stimulée par les dispositions des lois de 1919, 1929 et 1931 concernant l'enseignement technique, en vertu desquelles le gouvernement fédéral accorde des subventions aux provinces qui veulent encourager cette œuvre. Dès le début, les cours du soir en hiver ont constitué une partie importante du travail des écoles de ce genre. Les inscriptions aux institutions qui tombent sous la loi de l'instruction professionnelle de 1919 (9-10 Geo. V, c. 73) pour les années scolaires terminées le 30 juin sont: 56,744 en 1921; 61,961 en 1922; 70,300 en 1923; 79,829 en 1924; 88,024 en 1925; 88,961 en 1926; 96,682 en 1927; 109,008 en 1928; 121,252 en 1929. Toutes les provinces n'ont pas été subventionnées en 1929, mais le tableau 5 donne le nombre d'élèves suivant des cours techniques dans les écoles relevant des juridictions provinciales en 1934.

5.—Ecoles professionnelles (relevant de la province), par provinces, année scolaire terminée le 30 juin 1934.

Province.	Etudiants inscrits aux cours réguliers du jour.			Inscrits aux cours irréguliers et aux cours abrégés.	Cours du soir.
	Cours commercial.	Cours autre que commercial.	Total.		
Ile du Prince-Edouard.....	82	—	82	1,143	—
Nouvelle-Ecosse.....	65	27	92	150	2,373
Nouveau-Brunswick.....	498	883	1,381	143	818
Québec ¹	—	7,984	7,984	260	15,489
Ontario ²	—	—	33,181	1,838	25,953
Manitoba.....	—	—	2,874	—	1,131
Saskatchewan.....	1,457	1,519	2,976	218	1,248
Alberta.....	1,666	2,530	4,196	170	1,970
Colombie-Britannique.....	4,617	7,170	11,787	—	8,250
Totaux.....	—	—	64,553	—	57,232

¹ Ne comprend pas les étudiants inscrits aux cours commerciaux dans le Québec, qui, comme on le voit, constituent le groupe le plus important dans d'autres provinces. Dans les statistiques de Québec, ils sont compris avec les écoles secondaires, collèges classiques, etc. Il y a une autre raison pourquoi les chiffres de ce tableau ne font pas justice à l'importance de l'enseignement technique ou professionnel dans le Québec; dans les écoles catholiques, le programme des cours suivant les classes élémentaires, c'est-à-dire les cinq années complémentaires et supérieures, qui embrassent environ 30,000 élèves, ont un caractère nettement professionnel; à part certains sujets obligatoires dans ces années, d'autres sujets facultatifs sont groupés en quatre sections professionnelles, chaque élève étudiant dans une de celles-ci. ² Les inscriptions dans les écoles de l'Ontario ne se rapportent pas à l'année entière, mais à une date fixe, qui est le dernier jour scolaire du mois de mai.

Personnel enseignant.—Ainsi qu'on peut le voir par le tableau 1, le personnel enseignant des écoles canadienne en 1934 se composait de 73,039 instituteurs, dont 16,839 hommes et 56,200 femmes. L'«Aperçu Annuel sur l'Enseignement au Canada, 1934» traite en détail de la classification de ces instituteurs et institutrices, de leurs traitements et de leur expérience dans l'enseignement. La tableau 6 donne les traitements des instituteurs dans les différentes provinces.